

En quête de demain

un programme **spark**^{N W E}

Courrier picard

PARIS NORMANDIE



CONSTRUIRE DE NOUVELLES **FONDATAIONS**



un programme **Sparknews**

ouest france **Centre Presse** **DORDOGNE LIBRE** **LA VOIX DU NORD** **SUD OUEST** **LE DAUPHINE** **VAUCLUSE** **le populaire du centre** **RI** **DNA** **corse matin** **monaco-matin**

Le Maine Libre **Le Courrier** **le journal du centre** **Libération** **L'Ardennais** **L'union** **LE JOURNAL** **La Provence** **Midi Libre** **LA PRESSE DE LA MANCHE** **Aisne** **Nord éclair** **var-matin**

le berry républicain **Le Télégramme** **Charente Libre** **LE BIEN PUBLIC** **lyonne républicaine** **L'ÉCLAIR** **La Marseillaise** **Centre Presse** **jhm quotidien** **PARIS NORMANDIE** **LADÉPÊCHE** **nice-matin**

LE PROGRÈS **la montagne** **L'EST** **La République des Pyrénées** **L'INDÉPENDANT** **la Nouvelle République** **L'ALSACE** **Presse Ocean** **la république du centre** **l'éveil** **Courrier picard** **récho républicain** **L'Est éclair** **VOSGES**

soutenu par



agence nationale de la cohésion des territoires



Notre maison brûle... Quelles solutions dans nos territoires ?

Inondations, canicules, pénuries d'eau, épuisement des ressources, artificialisation des sols, effondrement de la biodiversité, etc. Les défis écologiques interrogent et appellent à radicalement repenser notre façon d'habiter et de concevoir notre environnement pour limiter notre impact et faire face aux changements.

Comment transformer nos façons de vivre et aménager nos territoires tout en permettant à chacune et chacun de se loger, d'accéder aux services, de se déplacer, de travailler, de se divertir sans injonctions contradictoires ?

De la construction à l'urbanisme, de la mobilité à notre façon de produire, de l'agriculture à l'énergie, de notre confort à notre lien à la nature, de l'aspiration individuelle au besoin collectif... La tâche peut paraître titanesque, tant nos modes de vie actuels semblent immuables, enracinés jusque dans nos imaginaires. Quid du rêve de la maison individuelle avec son carré de jardin, de la voiture et des infrastructures routières qui rendent ce rêve possible, des grands centres commerciaux où l'on peut tout trouver d'ici et surtout d'ailleurs, tout de suite et maintenant ?

D'autres modèles sont pourtant possibles. Ils se développent au quotidien sur nos territoires. Des modèles qui prennent en compte les risques climatiques, les besoins de décarbonation ou de sobriété foncière, et la préservation de la biodiversité. Des modèles qui portent aussi l'espoir de poser les fondations d'une société plus juste, plus solidaire et plus désirable. Car en habitant l'espace, en façonnant notre environnement, nous ne décidons pas que notre cadre de vie, nous définissons aussi notre façon de faire société.

C'est pourquoi, en cette Journée internationale de l'environnement, les quotidiens du groupe Rossel France (*La Voix du Nord*, *Nord éclair*, *Nord littoral*, *Courrier picard*, *Paris Normandie*, *L'Union*, *L'Ardennais*, *L'Est éclair* et *Libération Champagne*) s'associent à Sparknews et une quarantaine d'autres titres de la presse quotidienne régionale pour, ensemble, explorer les initiatives qui repensent déjà nos territoires, réinventent nos lieux de vie, réorganisent nos activités au plus près de chez nous. Pour, ensemble, donner à voir et permettre d'envisager d'autres façons d'habiter demain.

« Trouver l'équilibre pour faire cohabiter la nature et les citadins »

Paysagiste à la tête de l'agence Osty et associés, Jacqueline Osty a conçu de nombreux parcs et jardins (Amiens, Lyon, Nantes...). Elle est lauréate du Grand prix national du paysage en 2005 et 2018, et du Grand prix de l'urbanisme en 2020. À travers la conception de parcs et jardins, elle repense l'accès à la nature en ville et crée des environnements urbains plus sains et écologiques : sols vivants, zéro arrosage, pas de produits phytosanitaires... Elle pense une ville résiliente face aux bouleversements climatiques, qui peut aussi accueillir le spectacle des saisons.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURE DE CHARETTE / MIDI LIBRE

En tant que paysagiste, quel regard portez-vous sur l'évolution du développement urbain de ces 40 dernières années ?

« À mes débuts dans les années 1970-1980, les architectes concevaient les fameuses "villes nouvelles" autour de Paris, et après, ils nous appelaient, nous paysagistes, pour aménager les espaces restants. Mais aujourd'hui, la question du paysage se pose en amont. C'est un changement significatif. La notion d'espace public a elle-même beaucoup évolué : auparavant, on tournait le dos aux éléments naturels voire on s'en protégeait, en construisant des routes sur les rivières. Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et mise en valeur. Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être. »

Notre rapport à la nature a-t-il lui aussi changé ?

« Absolument. Longtemps, la nature est restée en dehors des villes, notamment parce qu'on la craignait. Les plantes étaient vues comme des mauvaises herbes, les forêts et les marais comme maléfiques. Mais depuis la prise de conscience que la planète est en danger, on observe un retour de la nature en ville et des politiques de reverdissement des centres urbains. Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville, source de confort et d'apaisement, se fait en outre de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant. »

Quels sont les nouveaux défis à relever dans l'aménagement des paysages urbains en raison du réchauffement climatique ?

« On ne peut plus aménager, tracer, planter sans la conscience des dangers qui menacent les territoires et sans être économe de leurs ressources. Le choix des essences, la gestion de l'eau, les continuités biologiques : tous ces impératifs de l'écologie sont désormais pris

en compte le plus possible dans chaque projet. L'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) nous oblige par ailleurs à densifier la ville sur elle-même. Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des nouveaux enjeux. Cela implique de préparer un socle vivant susceptible d'accueillir à la fois la végétation et la ville de manière pérenne. C'est un travail invisible mais nécessaire et vertueux. »

Justement, comment faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire ?

« Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre afin de concilier les différents usages et limiter les possibles conflits. Les gens ont besoin d'échanger, de circuler, de créer du lien ; certains lieux naturels ont besoin de calme et ne peuvent être piétinés. De même, les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité mais la faune a besoin de trames noires. Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais d'opérer les bons choix en amont pour créer des espaces naturels en ville qui soient beaux, durables, adaptés à l'âme des lieux, et qui jouent un vrai rôle au service des habitants. »

Vous avez conçu des projets très variés (le parc zoologique de Vincennes, les boulevards du centre de Chartres, l'écoquartier de Rouen). Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite de tels projets ?

« Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans le sol les grands discours. Je suis confiante car un nombre croissant de maires ont désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels. Mais cela prendra du temps. »



« Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais (...) de créer des espaces naturels en ville (...) qui jouent un vrai rôle au service des habitants. »

La question de l'aménagement des zones d'activités en périphérie des villes est notamment cruciale. Pensez-vous que l'on puisse y recréer du lien à la nature ?

« C'est complexe mais c'est possible ! Pour renaturer ces espaces bitumés et y ramener du beau et du vivant, il faut d'abord retrouver leurs qualités intrinsèques (relief, eau, sol), qui ont été trop longtemps niées. Il n'y a pas de recette unique : c'est le territoire et son héritage géographique, social et culturel qui nous donnent les clés de sa transformation. En réalité, c'est là encore du bon sens. »

Ils veulent créer une **Sécurité sociale** de l'alimentation

À Dieulefit, dans la Drôme, des citoyens ont créé un collectif pour mettre en place une Sécurité sociale de l'alimentation. Un dispositif pour permettre à chacun, fortuné comme précaire, d'avoir accès à des aliments de qualité. Le projet devrait voir le jour fin 2024.

PAR CLARA GUICHON / LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ



Acheter des tomates goûteuses, un bout de fromage ou un filet de poisson sans être bloqué par son porte-monnaie. Voilà le principe de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), un concept expérimenté un peu partout en France et bientôt à Dieulefit (Drôme). Un collectif, composé de deux salariés et d'une quarantaine de bénévoles actifs, travaille sur la question.

« On aurait des bureaux ouverts au public et une grille qui indiquerait qu'avec tel revenu, la cotisation est de tant, explique Julie Yon, membre du collectif de la SSA. Ça débloquerait une allocation à dépenser dans des lieux conventionnés : dans des boutiques de producteurs, chez des paysans ou des artisans, par exemple. »

« Transformer notre modèle de production »

Les plus démunis auraient une cotisation plus faible que leur allocation, et inversement pour les plus fortunés, de façon à créer un système équilibré. « Chacun pourrait manger de façon digne. » Quel serait l'avantage pour ceux qui cotisent plus ? « Ils participeraient à un autre modèle de société et se protégeraient eux aussi, en cas de chômage ou de maladie par exemple. »

Soutenu par la ville et la communauté de communes, le collectif a mené une expérimentation sous forme de marché (lire par ailleurs). « Pour nous, celle-ci a toujours été provisoire. » En avril, un Comité local de l'alimentation a été créé. Il se consacrera à la SSA. « On a choisi 22 personnes représentatives de la société, selon des critères d'âge, de genre, de revenus, de composition du foyer ou encore d'ancienneté sur le territoire. » Ils vont plancher sur deux points épineux : les montants des cotisations et allocations et les critères de conventionnement. « Ce n'est pas simple. Il y a les questions de localité, de label... auxquelles les réponses ne sont pas binaires. Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production. »

Le collectif espère lancer une phase pilote fin 2024 avant une généralisation à la communauté de communes. « Comme pour la santé avec la Sécu, l'alimentation deviendrait une affaire collective. Là-dedans, il y a éminemment une question de santé publique, souligne celle qui est infirmière de métier. L'obésité, le diabète ou encore l'hypertension sont des maladies liées à l'alimentation, que l'on retrouve davantage dans les populations les plus précaires. »

Les bénévoles du Comité local de l'alimentation construisent ensemble le projet de Sécurité Sociale de l'alimentation.

PHOTOS COLLECTIF DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION



En quête de demain

fête ses 3 ans !



Le saviez-vous ?

Le supplément que vous tenez entre vos mains se trouve aujourd'hui chez tous les marchands de journaux de France.

Et c'est le 6^{ème} d'une longue série !

Lancé en 2021, *En quête de demain* est le fruit d'une **collaboration inédite entre 52 titres de la presse quotidienne régionale**.

Toute l'année, les rédactions travaillent de concert. Accompagnées par Sparknews, elles rédigent des articles consacrés aux enjeux écologiques et sociaux de nos territoires et aux initiatives qui y répondent. Ensuite, elles mettent tout en commun !

Ainsi, vous pouvez découvrir des projets et des personnalités inspirantes de votre région, mais également d'autres régions de France, qui œuvrent pour **une transition des territoires juste et durable**.

Agriculture, alimentation, eau, énergie, mobilité, habitat, biodiversité, océan, forêts, économie circulaire, santé, inclusion... toutes les dimensions qui peuvent toucher notre quotidien sont abordées.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous
le 27 novembre pour la prochaine édition !

Depuis 2021,
En quête de demain c'est...

242

articles
partagés

13,6

millions de
lecteurs dans
sa version
papier

7

millions de
lecteurs dans
sa version
digitale



En quête de demain est une opération initiée et coordonnée par Sparknews. Acteur pionnier du journalisme de solutions et de l'impact positif, Sparknews fait émerger de nouveaux récits auprès des médias, des acteurs de la culture et des entreprises.



Une maison de bergers qui veille sur des brebis pâturant sur les flancs du puy Mary, dans le Cantal, en plein Parc des volcans d'Auvergne.

PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER /

Des troupeaux de **gardiens du paysage**

Le pastoralisme a de nombreuses vertus pour l'économie locale. Cette pratique est soutenue par le Parc des volcans d'Auvergne, qui porte un plan de 3,6 millions d'euros pour faciliter la vie des bergers, des vachers et de leurs animaux. Autant de gardiens du paysage.

PAR ROMAIN BLANC / LA MONTAGNE

Si le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne offre d'aussi beaux panoramas, c'est également grâce aux vaches, chèvres et brebis qui y pâturent, maintenant ainsi ces paysages ouverts. Parce que le pastoralisme n'est pas réservé aux seuls alpages, cette activité agricole se pratique du côté du Cantal ou du Puy-de-Dôme, deux départements où la surface pastorale avoisine les 91 000 hectares.

Principalement des vaches, à viande davantage qu'à lait, qui, l'été, quittent le siège de leur exploitation agricole pour « monter » en estives, collectives (elles passent alors leurs grandes vacances en compagnie de bovins élevés par d'autres agriculteurs) ou individuelles. Cela concerne aussi des brebis, et dans une bien moindre mesure des chèvres, ânes ou chevaux, soit 115 000 animaux au total.

Afin de soutenir cet écosystème, une enveloppe de 3,6 millions d'euros sur 2022-2027 est réservée par le Parc des volcans, grâce à des financements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Europe et des deux départements concernés. Ce plan pastoral territorial encourage la création de collectifs d'agricul-

teurs et finance, là-haut, des aménagements pastoraux, tels que des parcs de contention ou des points d'abreuvement du bétail.

« Pérenniser les estives »

Dans le Cantal, Arnaud Laporte doit en bénéficier. Chaque année, cet éleveur de vaches salers allaitantes fait transhummer une soixantaine de bovins. À la mi-mai, le troupeau part du siège de l'exploitation, situé à 650 mètres d'altitude, pour monter vers l'estive individuelle, entre 1 050 et 1 200 mètres, là où l'herbage de montagne est meilleur. Ses salers « profitent » ainsi tout l'été, jusqu'au début du mois d'octobre.

Avec deux autres de ses voisins d'estives, Arnaud Laporte vient de fonder une association. « Chacun avait pour projet de créer un parc de contention. Vu qu'on se côtoyait un peu, on en a parlé. Pourquoi ne pas en profiter ? » Ensemble, ces trois éleveurs cantaliens fréquentant la même montagne ont donc déposé un dossier. Ce projet collectif pourrait être subventionné jusqu'à 70 % du montant total grâce à l'enveloppe du plan pastoral territorial.

Le parc de contention a été pensé afin de faciliter la vie des éleveurs, notam-

ment lorsqu'une vache est malade : elle peut alors vite être isolée... et soignée. Outre ce corral, l'association d'estives s'offre aussi un meilleur système d'abreuvement. « Nos pâturages tournants seront mieux adaptés », explique Arnaud Laporte. Jadis, ses bovins allaient boire en bas de la montagne. Pour les inciter à remonter, il fallait donc leur apporter l'eau. L'installation prévue comporte une pompe solaire, qui alimente une grande cuve de 10 000 litres, tout en haut de l'estive, laquelle dessert ensuite neuf bacs d'abreuvement de 1 000 litres, disséminés de part et d'autre.

« Refaire des clôtures, des pistes, créer des points d'abreuvement, des parcs de contention, mais aussi des logements pour les bergers ou les vachers. Nous investissons pour pérenniser les estives », résume Élodie Mardiné, chargée de mission au Parc. « Et nous avons un axe de financement de la préservation des milieux naturels, car ce sont des espaces avec une biodiversité très riche, ajoute-t-elle. Enfin, comme la fréquentation touristique y est très forte, nous voulons faire en sorte qu'elle soit respectueuse

de l'activité agricole. Avoir des randonneurs, pêcheurs, traileurs, parapentistes... et que toutes ces pratiques soient compatibles. »

Pour concilier les usages, une signalétique pastorale, déjà mise en place dans les Pyrénées, doit être déclinée dans le Parc des volcans d'Auvergne. Objectif, rappeler les bonnes pratiques et apporter de l'information sur les sentiers. Souvent interpellés puis questionnés par les passants, les bergers s'épuisent parfois à « faire la police ». Les chiens non tenus en laisse qui stressent les brebis ou, pire, qui prennent un bain dans un bac d'eau destiné au bétail... « Certains ont cette fibre de la sensibilisation, de l'explication, et considèrent que cela fait partie de leur métier. Mais d'autres recherchent le métier de berger pour avoir plus de calme et de détachement par rapport à la société, analyse Élodie Mardiné. Dans le Massif central, où l'ensemble des espaces de montagne et d'estives sont relativement faciles d'accès, certains bergers nous disent que c'est une difficulté, pour eux, de ne jamais avoir vraiment un coin tranquille. »

« Nous avons un axe de financement de la préservation des milieux naturels, car ce sont des espaces avec une biodiversité très riche. »



France terre de LAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI

& DEMAIN

En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours de bons produits laitiers.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche de progrès France Terre de Lait réaffirme notre volonté de vous nourrir aujourd'hui et demain. Retrouvez nos engagements sur franceterredelait.fr *»

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

franceterredelait.fr

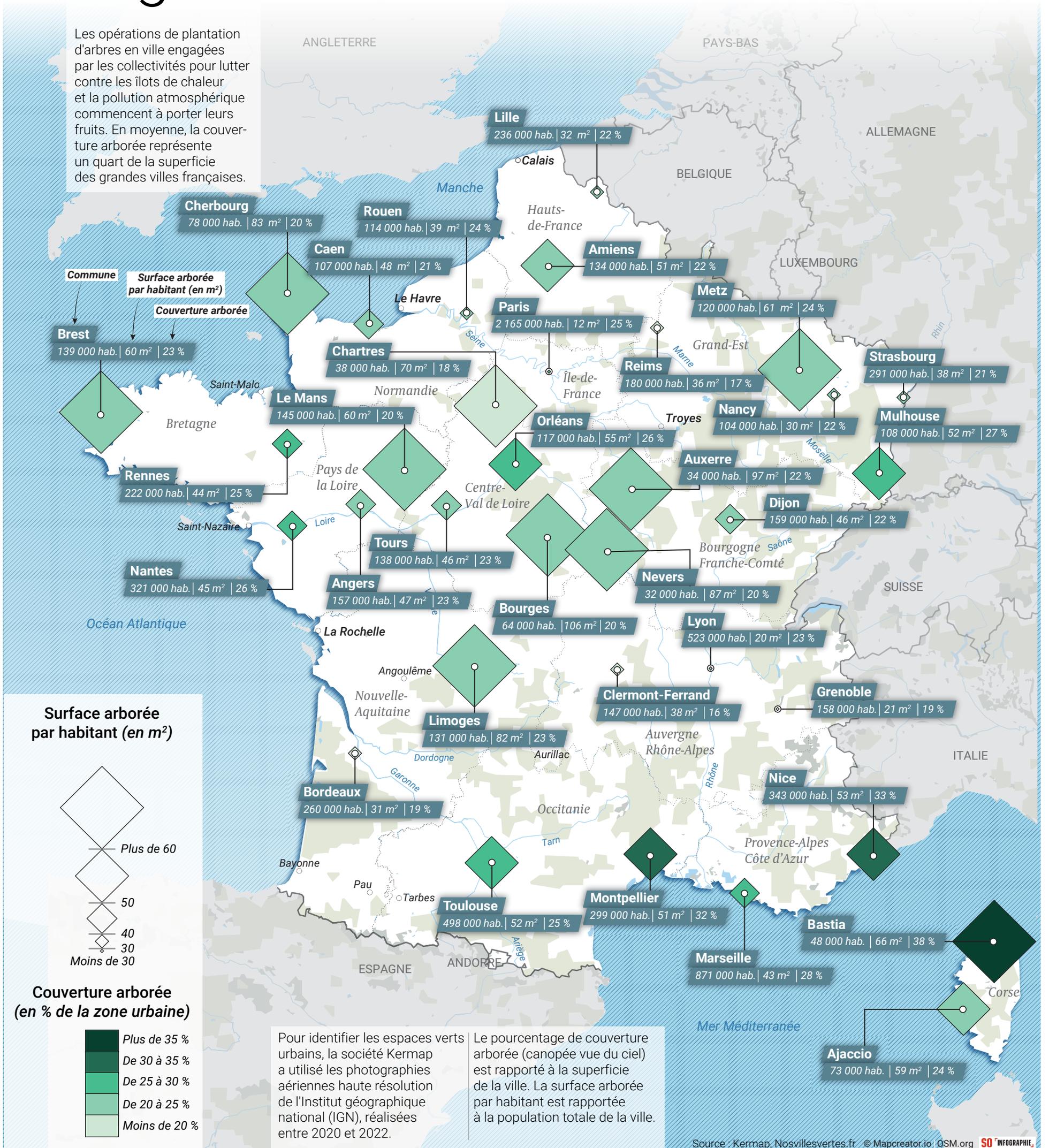


France terre de LAIT



Le grand retour des arbres en ville

Les opérations de plantation d'arbres en ville engagées par les collectivités pour lutter contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique commencent à porter leurs fruits. En moyenne, la couverture arborée représente un quart de la superficie des grandes villes françaises.



Le Thérain : corriger les erreurs humaines pour que la nature reprenne son cours

Curer le cours d'eau à la pelle mécanique, depuis des décennies, était contreproductif. Alors le syndicat en charge du Thérain, l'une des principales rivières de l'Oise, a décidé de redonner vie aux marais. Avec succès.

PAR PASCAL MUREAU / COURRIER PICARD

« **O**n a complètement inversé la logique », se remémore Jean-Louis Vandeburie, président du Syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain (SIVT). « Quand vous y allez en mettant des bottes, ça passe mieux qu'en petits souliers vernis. » L' élu se souvient de cette époque où, avec le syndicat, il a dû rencontrer des dizaines de propriétaires, riverains, agriculteurs, forestiers. Il fallait les convaincre de redonner à la rivière son fonctionnement normal. C'est-à-dire sa capacité à déborder dans la nature. « C'était aussi dans leur intérêt : 99 % des propriétaires ont accepté », se félicite Jean-Louis Vandeburie.

Retour en arrière : il y a une vingtaine d'années, et même avant, les 22 communes du SIVT, entre Beauvais et Montataire, sont régulièrement inondées. Prenant sa source dans l'Oise normande, le Thérain est, avec l'Aisne, l'un des deux principaux affluents de l'Oise. Les plus anciens n'ont pas oublié les crues de 1995, 1999 et surtout 2001 avec une trentaine d'arrêtés de catastrophe naturelle.

« La technique était alors de curer la rivière pour faire en sorte que l'eau s'écoule plus vite en aval », se souvient aussi Denis Collinet, directeur du SIVT, perplexe sur ce passé pas si lointain. « Non seulement ça ne changeait pas grand-chose, mais en plus les villes prenaient cher car à cause de leur urbanisme, on ne pouvait pas y creuser le lit comme en pleine campagne. »

Des merlons sur plus de 20 kilomètres

Pensant apporter des réponses, l'homme, au fur et à mesure de ses interventions, a déconnecté la rivière de ses zones naturelles d'expansion. C'est l'époque où la vallée du Thérain est jalonnée de merlons sur plus de vingt kilomètres ; la terre, sur plusieurs mètres de haut, retirée de la profondeur du fleuve. Sauf que ces buttes, répertoriées sur la moitié de la partie du cours d'eau gérée par le syndicat, ne font que l'isoler des marais privés de leur rôle d'éponge.

« On creusait à tout-va sans se soucier des communes à côté qui voyaient l'eau arriver plus vite », ajoute Jean-Louis Vandeburie. De 2001 à 2006, se déroule une importante étude consistant cette fois à creuser une

vaste retenue d'eau (un million de m³) qui aurait été alimentée par des pompes et des tuyaux. Pour un coût de deux millions d'euros, le projet est finalement rejeté par les élus. « C'est alors que nous avons recruté un technicien de rivière avec un objectif plus vertueux et moins grand gabarit », poursuit Denis Collinet. L'homme en question, Hugues Liégeois, se rend vite compte de la nécessité d'en revenir à une solution plus douce et durable.

Avec l'approbation des propriétaires des berges, une centaine de merlons sont arasés, sept ouvrages de reconnexion avec les marais et les rus créés, une re-végétalisation entreprise sur 8,5 kilomètres. De son côté, la SNCF reprend l'entretien de six kilomètres de fossés. Financée à 80 % par l'agence de l'eau Seine-Normandie pour son caractère exemplaire, l'opération n'a coûté que 200 000 €. Dix fois moins que le bassin de retenue géant d'abord envisagé. Selon les estimations basées sur la plus grande crue connue, celle de 2001, 730 hectares de zones naturelles peuvent de nouveau remplir leur rôle. En cas de pic de crue, les zones urbaines aval gagnent 15 heures pour se préparer ; un gain de temps important en pareille circonstance. Dans le cadre d'une crue plus régulière, l'estimation de stockage est de 150 000 m³, de quoi voir venir.

« Avec les conséquences du réchauffement climatique, le risque existe toujours, modère Denis Collinet. Mais ces cinq dernières années, aucune commune en aval n'a eu à subir de dommages aux biens et aux personnes. Même lors de l'orage exceptionnel de juin 2021 qui a marqué Beauvais. » Quant aux crues de l'hiver précédent (janvier 2021), les six marais le long de la rivière ont permis de retenir plus d'un million de m³ d'eau. Aucune voirie n'a été submergée plus de deux jours.

Selon le SIVT, le travail mené a permis le retour « d'une conscience humaine sur l'importance de l'ennoiment des zones humide. » En outre, des espèces inféodées au milieu ont fait leur réapparition. « Depuis les années 70, on avait complètement pris le problème à l'envers, résume Denis Collinet. Sans compter que la tourbe résultant des inondations est le meilleur piège au monde pour stocker le carbone. »



Du côté de Mouy, des travaux de remise du Thérain dans son ancien lit. PHOTO SIVT



Long d'une centaine de kilomètres, le Thérain prend sa source en Seine-Maritime et se jette dans l'Oise dans le sud du département. PHOTO SIVT



L'équipe du SIVT, de gauche à droite : Hugues Liégeois, technicien, Denis Collinet, directeur, et Jean-Louis Vandeburie, président.

Le Landion, une rivière qui revit



En 2021, le Syndicat mixte du bassin-versant de l'Armançon engageait des travaux de reméandrage sur le Landion, à Chesley et à Étourvy.
ARCHIVES SMBVA

Dans le sud de l'Aube, à la limite de l'Yonne, des travaux d'ampleur ont redonné un nouveau souffle à un cours d'eau. Retrouvant ses méandres, le Landion a gagné en débit et c'est toute la biodiversité qui en profite.

PAR ANNE-CLAIRE GROSS / L'EST ÉCLAIR

Le Landion prend sa source à Étourvy puis traverse sept villages du sud du département de l'Aube : Chesley, Cussangy, Vallières, Turgy, Vanlay, Avreuil et Davrey. Il a fait l'objet de plusieurs chantiers de restauration qui portent désormais leurs fruits. Point commun de ces projets, employer « des solutions fondées sur la nature », résume Matthias Alloux, chef de projet pour le Syndicat mixte du bassin-versant de l'Armançon (SMBVA) qui a supervisé ces différents travaux. En 2019, le SMBVA engage les premiers travaux à la demande de la commune d'Étourvy, limitrophe de l'Yonne. La municipalité souhaitait résoudre le problème d'envasement de son bief, mais aussi d'inondations qui touchaient ponctuellement une poignée d'habitations. Deux rus, celui de Trichey et de Quincey, dont l'un avait été dévié historiquement pour alimenter le moulin, ont été reconnectés. Depuis la fin des travaux,

le paysage a évolué dans le village de 150 habitants. L'envasement du bief alimenté par des sources naturelles a été résolu en grande partie grâce à une réduction de sa largeur offrant plus de débit et le cours d'eau chemine d'une nouvelle manière. Un cadre propice au développement, petit à petit, de la faune et de la flore.

En 2021, le syndicat a poursuivi dans cette optique de reméandrage du Landion, toujours à Étourvy, mais aussi dans le village voisin, Chesley. Un projet impliquant pour la première fois un volet agricole. Ainsi, 3,9 km de cours d'eau ont été restaurés en prenant appui sur le cadastre napoléonien, 500 hectares de cultures ont été passés en bio, et trois hectares d'amandiers ont été plantés au bord de l'eau. Coût total des travaux : 310 000 €.

Le captage d'eau potable, à l'amont de Chesley, est sensible aux pollutions diffuses agricoles, si bien que le change-

ment de mode de culture pourrait permettre à l'avenir de sécuriser voire d'améliorer la qualité de l'eau. Côté biodiversité, « c'est un cours d'eau qui revit avec une flore et une faune adaptées », se réjouit Matthias Alloux, qui précise que le site « va encore cicatrifier » dans les années à venir. Le lieu est « propice pour retrouver une grosse population de truites et la végétation continue de pousser. »

La nature cicatrise

À l'automne 2022, le projet a été salué à AdNatura, salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité. Les travaux de reméandrage à Chesley et Étourvy y ont reçu le prix du jury. Deux ans plus tôt, c'est un autre projet du SMBVA qui avait décroché le Grand Prix du génie écologique : la restauration du Landion et de l'Armançon à Davrey. L'idée avait germé en 2018 : reméandrer le cours de l'Armançon et du Landion pour créer une zone humide, un projet de dimension environnementale, touristique et pédagogique. Sur le terrain appartenant à la communauté de communes du Chaourçois Val d'Armançon, les engins de chantier ont creusé, retracé les sillons

d'antan pour restaurer plus de 4 km de cours d'eau.

Ouvert au public depuis 2020, le site de Davrey est devenu une zone privilégiée pour les amateurs de nature, en particulier pour les ornithologues. « Tous les ans, de nouvelles espèces s'y développent », se réjouit Matthias Alloux qui cite notamment la cisticole des joncs dont « l'une des seules observations dans l'Aube » a eu lieu ici. Les oiseaux n'ont pas tardé à s'approprier les lieux : « Dès le premier hiver, le site est devenu une halte migratoire pour les canards, les grues... »

« Tous les voyants sont au vert » sur ce site dont le suivi est assuré par les fédérations de chasse et de pêche. La « cicatrification » se poursuit là aussi et le « plein potentiel sera atteint dans cinq à dix ans ». Le SMBVA projette de créer des brise-vues, afin d'assurer la quiétude de la faune, et à l'automne, le chemin sera poursuivi pour permettre aux promeneurs de faire une boucle. Ce site représentant un investissement d'un million d'euros (pour l'essentiel financé par l'Agence de l'eau Seine Normandie) devrait être labellisé en 2024 « Espace naturel sensible » par le département de l'Aube.

Pour l'électricité, vous avez le choix :

verte

verte

Depuis 2016, pour mieux vous accompagner dans la transition énergétique, ENGIE propose uniquement une électricité verte, certifiée à 100% par des garanties d'origine renouvelable, pour tous ses nouveaux contrats.*



The ENGIE logo consists of a white, curved, swoosh-like shape above the word "ENGIE" in a bold, white, sans-serif font.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifiée que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.

ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011€ - RCS NANTERRE 542 107 651.



Les berges de l'Aisne sont classées « Site patrimonial remarquable ». PHOTOS JEAN-MARIE CHAMPAGNE / L'UNION

Dix ans après, la métamorphose des berges de l'Aisne à Soissons

D'un espace délaissé, parsemé de friches et constellé de voitures, la Cité du vase a fait un lieu de promenades et de loisirs, ainsi qu'un levier de développement touristique et économique. Retour sur une mue spectaculaire, en voie d'achèvement après dix ans de travaux.

PAR GUILLAUME LÉVY / L'UNION

« C'était devenu un espace 100 % bagnoles, où vous pouviez même passer sans voir la rivière ! » Ginette Plâtrier, adjointe au maire de Soissons, et Marie-Ange Le Garrec, directrice de l'aménagement à la mairie, peinent souvent à faire comprendre aux non initiés ce que ce quartier était il y a encore quelques années.

Preuve d'une transformation particulièrement ambitieuse, sur pas moins de 40 000 m², celui qui découvrait les berges ne peut imaginer le ballet incessant de voitures qui occupaient auparavant les quais ou squattaient ses nombreux parkings. On n' imagine pas mieux les énormes silos qui fermaient l'horizon en rive gauche, les rives à l'abandon et les sentiers barrés par une végétation folle. Oublié, aujourd'hui, cet « encombrement de véhicules, de friches et de peupliers » qui masquaient l'Aisne : Soissons ne tourne plus le dos à sa rivière. Elle regarde dans sa direction et y crée un nouveau cœur battant de la cité, « une nouvelle vitrine », à deux pas de la mairie et guère davantage de la cathédrale.

L'impact économique est aussi limpide que la rivière : moins de place pour la voiture, c'est plus de places en terrasses.

Ce « retournement de la ville vers sa rivière » a débuté il y a dix ans, avec la démolition du vieux pont piétonnier, puis la construction, en 2014, d'une nouvelle passerelle beaucoup plus large, dédiée aux mobilités douces. La même année, la démolition spectaculaire des énormes silos agricoles sur le port, à l'arrêt depuis 1999, a permis d'élever à la place, en 2015, trois immeubles inspirés de « l'architecture des docks », comprenant 67 logements.

Ces deux gros morceaux achevés, restait à concevoir tout le reste, c'est-à-dire les berges en elles-mêmes. Classées « Site patrimonial remarquable », elles furent restaurées en deux temps. D'abord la rive droite, côté quartier Saint-Waast. De 2018 à 2020, sur les 900 mètres qui sé-

parent les ponts du Mail et Gambetta, les berges ont été entièrement reprises, des promenades tracées en « quais hauts » (au niveau de la rue) et « quais bas » (au niveau de l'eau). Le patrimoine n'a pas été oublié : les vestiges du « ont du génie », détruit il y a 150 ans, ont été mis en valeur ; quant aux noms, parfois poétiques (Arc-en-Ciel, Bonne étoile, La fusée...), des péniches chargées de céréales qui transitaient autrefois par ici, ils ont été gravés au sol, sur le port de commerce, lui-même aménagé en espace événementiel.

Le chantier de la rive gauche, plus conséquent, a eu lieu dans la foulée, de 2020 à 2022, avec des prolongations cette année pour renforcer les fondations des quais bas. Cette rive, hier « colonisée par un stationnement dévorant », a subi une cure de jouvence : on y flâne désormais, on y pêche, on y recroise des poules d'eau et des canards. On y redécouvre aussi la Crise, petite rivière qui se jette ici dans l'Aisne.

Le long des quais hauts, les voies ont été

« pincées », explique Marie-Ange Le Garrec, autrement dit rétrécies, mais aussi pacifiées (zone 30). La rive parsemée d'un mobilier flambant neuf débouche sur une halte fluviale et un kiosque élégants, posés entre l'eau et l'ancien Palais des intendants royaux, qui accueille la mairie.

Un chantier à plus de 11 millions d'euros

Si la métamorphose valorise tout un quartier, elle s'inscrit également dans une démarche environnementale. La voiture n'y est plus reine, 200 arbres ont été plantés, les revêtements sont en partie désimperméabilisés, et les berges végétalisées accueillent une flore, et donc une faune, endogènes.

L'impact économique est quant à lui aussi limpide que la rivière : moins de place pour la voiture, c'est plus de places en terrasses, pour les établissements qui s'installent ici. C'est le cas de La Passerelle, restaurant totalement transformé et rouvert en 2022. « Les bords de l'Aisne attirent beaucoup plus de monde qu'avant, et donc plus de clients ! », savoure son patron, Philippe Deram.

D'autres projets privés surfent sur ces nouvelles berges. Des péniches aménagées en bar, voire des « péniches-hôtels », seraient en approche... La ville aussi prépare la suite. À coups de pré-emptions, elle a racheté de nombreuses verrues (maisons vétustes, commerces fermés, terrains en friche), sur trois secteurs qui bordent la rivière. Objectif : racheter, raser et reconstruire. Ce qui pourrait bien occuper les dix prochaines années.

La requalification de la rive droite (11 400 m²) a coûté 3 millions d'euros TTC, subventionnés à 70 %, en particulier par l'Europe, mais aussi par le département et la région. La rive gauche, plus vaste (29 000 m²), a coûté 8,3 millions TTC, subventionnés à 50 % pour une tranche et 70 % pour l'autre. Les mêmes partenaires sont intervenus, plus l'agglomération du Grand Soissons.



ON PEUT FAIRE BASSE CONSOMMATION ET HAUT NIVEAU DE CONFORT À TOUS LES ÉTAGES



La rénovation énergétique est le chantier du XXI^e siècle. En Europe, 85% des bâtiments existants doivent ainsi être modernisés⁽¹⁾. Chez Saint-Gobain, la rénovation énergétique est au cœur de notre savoir-faire. Chaque jour, nous imaginons des solutions innovantes⁽²⁾ pour les professionnels et les particuliers avec des matériaux plus légers et à faible impact carbone, des isolants à haut rendement énergétique, des vitrages de haute technologie pour réduire l'empreinte environnementale des immeubles collectifs et des maisons individuelles et améliorer le bien-être et la santé des habitants. Concevoir des solutions pour des bâtiments plus confortables, plus économes en énergie et en ressources, c'est le défi que nous nous engageons à relever pour une construction toujours plus durable.

[SAINT-GOBAIN.COM](https://www.saint-gobain.com)

(1) Étude Commission européenne 2024. (2) Retrouvez toutes les informations concernant notre engagement pour une construction responsable : <https://www.saint-gobain.com/sites/saint-gobain.com/files/media/document/2021-06/net%20zero%20carbon%20roadmap.pdf>.

Quitter la ville pour construire le village du futur

Dans le Morvan nivernais, au cœur de la Bourgogne, la petite commune de Lormes imagine, depuis 2016, le « village du futur ». Habitants et élus se mobilisent pour offrir un second souffle à leur cité qui attire chaque année 50 nouveaux foyers.

PAR FABIEN AGRAIN-VÉDILLE / LE JOURNAL DU CENTRE

Perchée dans les épineuses forêts du Morvan, dans la Nièvre, Lormes reprend des couleurs à l'approche des beaux jours. La sculpture d'une baleine semble voler d'un bâtiment à l'autre au-dessus de la route qui traverse le bourg. D'épaisses branches d'arbres colorées se dressent le long de bâtiments décrépis. En 2016, le maire, Christian Paul, lance avec le Pays Nivernais-Morvan, qu'il présidait aussi, le projet « Village du futur » puis « Petite ville du futur » pour reconquérir le cœur des bourgs du territoire. Une expérimentation est lancée dans quinze communes nivernaises, dont Lormes. La commune sera retenue dans le programme « Petite ville de demain » lancé en 2021, par le gouvernement. « On avait déjà entamé les travaux depuis longtemps. On était en avance, mais nous avons eu des moyens humains supplémentaires », glisse le maire. Élus et habitants se retrouvent lors d'événements et font part de leurs envies avant de s'engager dans des chantiers participatifs.

Des tiers lieux, des galeries d'arts, des commerces fleurissent les uns après les autres. « Depuis 2019, on compte chaque année, à peu près 50 nouveaux foyers », s'enthousiasme le maire.

Quitter le tumulte des grandes villes pour la tranquillité rurale

À l'entrée de la ville, la lumière s'échappe des fenêtres du Relais des futurs. Le panneau blanc accroché sur l'édifice annonce toujours l'ancien nom de l'établissement, l'Auberge des relais. Les volets des étages ont retrouvé des couleurs à l'image de ce lieu qui était fermé au public depuis 2019. En 2021, il reprend vie grâce à quatre associés, Aymeric Seron, Camille Marijon, Lœiz Cadiou et Nadège Grabowski.

Aymeric Seron a lâché son quotidien entre Paris et Bruxelles pour s'installer loin de l'agitation urbaine. En reprenant l'auberge, il espère établir Le Relais des futurs, un tiers lieu, tremplin pour les citadins qui veulent quitter le tumulte des grandes villes. Entre deux concerts, le lieu propose à des porteurs de projets de venir s'y installer avant de se lancer dans le grand bain.

Derrière la vitrine de La Boutique, Vincent Rosier, 50 ans, trie quelques couverts dans son salon de thé. Assis dans l'arrière-cour, des artistes de passage prennent une pause. « Ils hésitent à acheter dans le coin », sourit-il. Né à Paris, il a quitté Londres en 2021, pour le Morvan où il passait des étés dans sa jeunesse.

Vincent Rosier n'est pas venu par hasard. Camille Dejean, qui partage sa vie, est originaire du coin. « Elle n'avait pas forcé-



En haut, Vincent Rosier a quitté Londres pour s'installer à Lormes et a ouvert un salon de thé et des chambres d'hôte en centre bourg de la petite ville du futur.

Claire Joigneaux est prothésiste dentaire à Lormes. Elle partage son quotidien entre Paris et le Morvan.

PHOTOS FABIEN AGRAIN-VÉDILLE / LE JOURNAL DU CENTRE

ment envie de revenir. » Pourtant, le sort amène le couple à acquérir une maison secondaire dans le Morvan, qu'ils occupent pendant les vacances. « C'est là que j'ai découvert Lormes. » L'immeuble qui abrite désormais La Boutique était à vendre. « Il m'a tapé dans l'œil à chaque fois qu'on revenait. »

« Nous ne sommes pas venus par hasard » lâche-t-il, cherchant à expliquer son amour pour la commune bourguignonne. Évoquant les « nouveaux arrivants » comme lui, il insiste : « Tout le monde a senti quelque chose. Il y a un côté original dans ce village qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. »

Rencontre de deux mondes

À quelques dizaines de mètres, la quincaillerie du grand-père de Camille Dejean a fermé ses portes depuis des années. En 2017, Thierry Vasseur et sa compagne Gisèle Didi y ont ouvert un nouvel espace d'exposition, L'œil à facettes et Didi de Mars. « Tout est parti de là », estime une artiste qui préfère rester discrète. « Leur réseau est venu les voir. Certains se sont installés. Ça s'est fait au fil des réseaux », précise l'artiste francilienne.

Le maire décrit l'alchimie entre Lormois et nouveaux arrivants. « Ça peut demander du temps. Mais, j'ai le sentiment qu'ici les gens sont très accueillants. »

Dans les rues, presque tous se saluent, d'un simple geste de la tête aux appels amicaux d'un bout à l'autre de la rue. « Tu viens samedi ? », s'enquiert Hervé Savary saluant un Lormois de toujours. Le long d'une rue historique, la vieille pompe à essence du garage Desmegers est toujours là. Aujourd'hui, le lieu est un restaurant, La Recycl'. Au fond, dans l'une des multiples salles de l'établissement tenu par Hervé Savary, une scène est creusée dans la roche. C'est là que se trouve l'un des rares clubs de jazz bourguignon. Servant les plats du jour à quelques touristes d'outre-Rhin, Estelle Lapert, responsable de salle, avoue avoir quitté la Seine-et-Marne pendant l'épidémie de Covid pour « respirer ». « Je cherchais de la tranquillité. Et je suis tombée sous le charme de Lormes. »

Sur les hauteurs de la ville, au premier étage de la maison de santé, Claire Joigneaux travaille une future prothèse dentaire. L'odeur de la résine embaume l'atelier. « J'ai l'étage pour moi, mais pas pour longtemps. La mairie veut agrandir la Maison de santé. » Chaque semaine, elle alterne entre la capitale et le Morvan. À 61 ans, elle espère partir à la retraite en 2025. « J'ai envie de m'installer définitivement ici. Mais j'ai une passion qui me manquerait trop. Je joue dans un orchestre de steeldrum, à Paris. Il n'y en a pas ici. »



Ecocem est installée à quelques centaines de mètres du géant ArcelorMittal, à Dunkerque. Un gain énorme sur le plan logistique.
PHOTO ARCHIVES ÉDOUARD BRIDE

Ecopal, l'association qui fait matcher les industries pour **réutiliser les déchets**

Née en 2001, la structure dunkerquoise Ecopal facilite les synergies entre entreprises pour réemployer les déchets. Un modèle d'écologie industrielle et territoriale, alors que le Dunkerquois est en pleine effervescence.

PAR DYLAN DEZ / LA VOIX DU NORD

La Foire aux huîtres de Dunkerque, millésime 2022. Amateurs et passionnés se donnent rendez-vous pour cet événement populaire qui souffle alors ses 36 bougies. On y retrouve plusieurs tonnes de mollusques en exposition, et une question qui coule de source : que fait-on de ces coquilles ? « En général, elles sont triées et enfouies à la décharge. On connaissait l'entreprise Écailles de Mer, basée à Killem, non loin de Dunkerque, qui transforme ces déchets via différents types de broyage pour en faire de l'alimentation animale, du fond d'aquarium ou du paillage. On a pris l'initiative de rassembler ces coquilles et d'assurer les transports à l'époque vers l'entreprise », raconte Damien Marez, responsable de projets pour Ecopal.

Cette association a été créée en 2001, à l'initiative notamment de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), pour fédérer les acteurs locaux autour de l'écologie industrielle et territoriale (EIT). De quoi parle-t-on ? Il s'agit de l'un des sept piliers de l'économie circulaire définis par l'ADEME. L'objectif, favoriser la mise en place de synergies entre différentes industries, et, dans le cas d'Ecopal, la réutilisation de déchets. « En France, on est considéré comme des pionniers en la matière. Il existait pourtant déjà une synergie dès 1962 entre les

géants ArcelorMittal et EDF », se remémore le responsable.

Un gain financier et environnemental

Ecopal est passée de 17 à plus de 100 membres depuis ses débuts. Comment expliquer cette accélération ? Damien Marez met en exergue la prise de conscience récente autour du sujet : « Aujourd'hui, on connaît les conséquences de la géopolitique, les effets du changement climatique, ce sont de réels facteurs. Prenez la guerre en Ukraine, qui a impacté l'approvisionnement en matières premières. Les industries locales travaillent ensemble pour justement apporter une solution supplémentaire. »

Un gain considérable pour ArcelorMittal, par exemple, qui peut transformer les laitiers produits par ses hauts fourneaux en ciment vert chez l'entreprise voisine Ecocem. « Mais il n'y a pas que ça. On constate aussi une quête de sens au travail chez les nouveaux salariés qui arrivent, une volonté de s'impliquer sur le volet environnemental. Le sujet n'intéresse pas seulement la nouvelle génération d'ailleurs mais aussi les profils expérimentés en entreprise qui ont fait le tour de leur domaine », remarque Damien Marez.

Il faut en outre reconnaître que le Dunkerquois est le laboratoire idéal pour de telles synergies. On le rappelle, pas moins de 20 000 emplois vont y être ouverts dans le sillage des implantations de Verkor et Prologium, spécialisées dans la production de batteries électriques. Quel rôle joue Ecopal ? « Nous, on est juste des facilitateurs. Parfois, on peut aller de l'avant, on a une fonction au sein de l'association qui consiste à scruter toutes les synergies potentielles dans la réutilisation des dé-

chets. On travaille beaucoup avec les membres de l'économie sociale et solidaire », développe le responsable. Il poursuit : « Ça peut se réaliser d'une manière très simpliste. On réunit différents acteurs autour d'une table avec une fiche où ils indiquent ce qu'ils ont et ce qu'ils veulent. Et on regarde si ça matche. » Cette méthodologie s'exporte actuellement au Canada et en Belgique. Ecopal sert également de vitrine pour d'autres agglomérations qui souhaitent reproduire ce modèle ailleurs en France.

Ecopal ne manque pas de projets pour les années à venir. La structure doit également animer le réseau régional de l'EIT pendant trois ans, une belle récompense qui permettra de fournir une aide et une méthodologie aux projets similaires. Mais Ecopal travaille surtout au recyclage des équipements de protection individuelle (EPI). Pour l'heure, le sujet n'en est qu'à l'étude de faisabilité, assure Damien Marez. « Il existe déjà des recyclages mais très spécifiques. Pourtant, les gisements en EPI sont énormes ! Il faut voir comment on pourrait les démanteler. »

« Les industries locales travaillent ensemble pour justement apporter une solution supplémentaire. »

Le bus dentaire sillonne les routes du Gers et permet de lutter contre la désertification médicale.
PHOTOS LA DÉPÊCHE DU MIDI ET SÉBASTIEN DELMOTTE (CROIX-ROUGE)



Dans le Gers, le bus dentaire ne désemplit pas

Dans le Gers, un bus sillonne les villages ruraux afin de proposer un service de soins dentaires gratuits aux habitants. Ce dispositif mis en place par la Croix-Rouge française a déjà accueilli plus de 555 personnes en moins d'un an. Reportage à Estang, à l'ouest du département.

PAR KÉLIAN COUDERC / LA DÉPÊCHE DU MIDI

Il affiche complet semaine après semaine. Dans quelques jours, le bus dentaire va souffler sa première bougie. Ce dispositif, lancé par la Croix-Rouge, permet aux Gersois de bénéficier d'une consultation dentaire de 40 minutes gratuitement. Le camion fait étape dans neuf communes du département, deux jours par semaine (lundi et mardi, hors vacances scolaires).

Coordinateur du projet, le Gersois Sébastien Delmotte entend lutter contre la désertification médicale grâce à cet utilitaire : « On répond vraiment à ce besoin de soins. Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. On arrive à ramener les gens vers le soin », se félicite-t-il. Ce matin-là, à Estang, un accent chaleureux descend du camion : « Mon mari et moi venons de Belgique. Pour trouver un rendez-vous dans un cabinet privé, c'est compliqué ici. Ils ne prenaient pas de nouveaux clients ou il fallait attendre six mois pour une consultation. On a donc préféré venir tester ce bus », raconte Myriam.

Si le couple belge a réservé ses consultations deux mois à l'avance, durant la matinée, une autre patiente arrive pour une demande plus urgente : « Je viens car j'ai une dent de devant cassée et mon dentiste ne pouvait pas me prendre avant juillet », indique Jeanine, qui a pris son rendez-vous il y a huit jours. Tout sourire à la sortie du cabinet ambulatoire, elle semble avoir apprécié : « J'ai trouvé ça parfait ! Ils étaient très gentils et très compétents », se réjouit-elle. Un avis que partageait déjà les patients belges quelques instants auparavant : « On est accueilli sur le ton de l'humour donc si on a une petite appréhension du dentiste, elle peut être estompée par cette

convivialité », indique Myriam, pas déstabilisée par les soins au sein d'un utilitaire.

La jeunesse au pouvoir... mais encadrée

Cette convivialité est insufflée par la jeunesse. Ce sont deux étudiants en sixième année d'odontologie de Toulouse qui officient dans ce camion : « Chaque semaine, ce sont deux nouveaux stagiaires qui prodiguent les soins dentaires. Ils savent déjà travailler car ils sont à la fin de leur cursus scolaire et ils ont déjà effectué des remplacements dans des cabinets ou à l'hôpital », rassure Sébastien Delmotte.

Aujourd'hui, ce sont Loïc et TERENCE qui sont aux commandes. Pour eux, cette nouvelle expérience n'est que bénéfique : « On retrouve l'essence du métier et le côté humain. On est sur une patientèle qui a vraiment besoin de nous. On prend vraiment le temps avec eux, on sort du cadre du cabinet classique qui est beaucoup plus rapide et avec beaucoup plus de pression », explique Loïc. Pour rassurer les clients, un ancien dentiste assiste aux consultations : « Mon but c'est de n'intervenir qu'au dernier moment, si ça ne va pas. Autrement, il faut les laisser pratiquer. Ils ont sûrement davantage de connaissances techniques que moi mais je leur apporte l'expérience de mes 40 ans de pratique », commente Michel Viboud, désormais retraité.

Le bus dentaire a déjà croisé la route de 555 patients en moins d'un an, soit une moyenne de 12 à 17 clients par jour de consultation. Après une année de test grandeur nature, Sébastien se verrait bien étendre ce dispositif : « L'objectif est d'ouvrir un troisième jour dans la semaine pour aller soigner encore plus de Gersois sur le territoire » sourit le coordinateur du projet. En attendant un élargissement des disponibilités, le planning du bus est disponible jusqu'à la fin juin. Mais attention, les places prennent vite preneurs au cœur des vallons gersois.

« On répond vraiment à ce besoin de soins. Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. »

Bâtir bioclimatique et en circuit court ? Le mode d'emploi d'un couple varois

À Sillans-la-Cascade, ce couple de Varois a construit une maison sobre en énergie, en utilisant des matériaux du coin : paille des agriculteurs voisins, terre et pin d'Alep de leur terrain. Budget, méthode, entraide, difficultés et satisfactions... Doriane et Sylvain racontent comment ils ont relevé le défi.

PAR AURÉLIE SELVI / NICE MATIN

Sur le papier, ça paraît simple, mais concrètement, comment on s'y prend ? À Sillans-la-Cascade, dans la campagne varoise, Doriane, professeure de théâtre, et Sylvain, éleveur de brebis, ont relevé le défi. En face d'une prairie où paissent les 250 brebis laitières de la ferme, une maison de 90 m² a poussé. D'extérieur, elle ressemble à toutes les bâtisses fraîchement achevées et dont les finitions se feront peu à peu : la terrasse est encore en terre, on s'y déchasse sur une planchette en bois, un tas de sable de chantier a été transformé en terrain de construction... de châteaux par Lilia, 4 ans, troisième membre du chaleureux foyer.

Plein sud, c'est d'abord la large façade de baies vitrées qui impressionne. À l'intérieur, en ce midi d'octobre, les rayons du soleil baignent la pièce à vivre jusqu'à la cuisine ouverte, au fond. Et il fait bon. Dans le salon, le seul système de chauffage est un poêle à bois, aux dimensions dérisoires pour la hauteur du plafond. Dès la conception, l'attention a été portée sur les performances énergétiques. « Avant, on vivait dans un appartement à Aups mais c'était une passoire thermique. On payait 200 € par mois d'électricité, sans chauffer toutes les pièces. Et on se pelait, littéralement », se remémore Doriane.

En 2020, alors que leur fille est encore bébé, le couple se lance et acte de construire « une maison bioclimatique, la plus autonome possible » sur un terrain de l'exploitation familiale, reprise par Sylvain et son associé 12 ans plus tôt. Il se tourne d'abord vers un bureau d'études du coin, spécialisé dans l'habitat durable et instigateur du réseau Eco-bâtissons. Sylvain sort une feuille de papier A3, la déplie sur la table de récup du salon. Un croquis de la bâtisse, telle qu'elle est érigée aujourd'hui, s'affiche. « Quand on l'a vu, ça a été le coup de cœur. On l'a punaisé dans notre appart, comme un objectif. »

Les galères arrivent ensuite. Le couple bataille un an pour obtenir un permis de construire. Le terrain est classé, à tort, en zone inondable. Une étude doit prouver le contraire. Il faut aussi montrer patte blanche sur le risque incendie et

Paille, terre, pins d'Alep... Pour construire leur maison bioclimatique, Doriane et Sylvain ont utilisé des matériaux en circuit (très) court.

PHOTOS PHILIPPE ARNASSAN / NICE MATIN



assurer que des zones de pompage existent tout près en cas de feu. Puis, partir à la recherche du sésame : le prêt immobilier. « À la base, on avait pour projet de faire beaucoup d'auto-construction et de sortir une maison autour de 180 000 € », ajoute Sylvain.

Mais les banques ne suivent pas. Elles exigent une assurance décennale. Un courtier décroche le crédit, au prix de quelques concessions. La toiture et les fondations seront confiées à des artisans agréés. Doriane et Sylvain seront toutefois maîtres d'œuvre du chantier, qui coûtera 80 000 € de plus. L'aménagement de la terrasse, entre autres, ainsi que la finalisation de la mezzanine et de l'escalier qui y mène attendront un peu plus tard...

Des matériaux locaux

Le principe de la bâtisse : de solides fondations en béton, pour pallier le sol argileux, sujet au retrait-gonflement qui peut fissurer les maisons exposées à la sécheresse. Puis, une ossature bois contenant une isolation en bottes de paille. « On s'est fourni chez des voisins céréaliers », glisse Sylvain. Sur les bottes, plusieurs couches de terre argileuse (du terrain), de sable et de paille broyée viennent parfaire les murs, recouverts en certains endroits d'une forme plus écolo de plaques de plâtre. Sur la façade extérieure, un enduit à la chaux. Objectif : tirer profit des vertus de ces matériaux naturels, en les combinant.

Dans les murs : de la masse d'inertie, « pour protéger de la surchauffe. Les calories vont mettre 12 h à la traverser. Ce qui permet de se passer totalement de climatisation et de conserver de la chaleur dans les périodes froides », détaille l'architecte Bruno Bazire. La dalle épaisse, composée aussi de cailloux du terrain, joue le même rôle. Au sud, l'avancée de toiture, au tracé calculé en fonction de la localisation du soleil, permet à ses rayons de pénétrer plus ou moins la maison selon les saisons. Dans les enduits intérieurs, l'argile se charge de réguler l'humidité ; sur la façade, la chaux, très poreuse, permet à la maison de respirer...

Pour faire baisser les coûts, l'ossature des murs est aussi ultra-locale. « On a fait face à la hausse des prix du bois. Entre le devis signé en 2020 et le début du chantier en octobre 2022, il y avait 25 000 € de plus. On a réfléchi et décidé d'utiliser des pins d'Alep du terrain, en

préparant nos troncs, puis en faisant appel à une scierie mobile », décortique Sylvain.

Afin d'arriver à ses fins, le couple s'est engagé, formé. Et l'a joué collectif. En mars 2022, des volontaires, rencontrés sur le site Twiza, réseau d'entraide en faveur de l'habitat écologique, les ont ainsi aidés à poser les bottes de paille. « Une employée de la mairie de Paris, un baroudeur qui est devenu un ami, un couple de Marseille, une jeune femme de Forcalquier, mon parrain aussi... L'ambiance était super bonne. En échange de leurs services, on les choyait avec de bons plats et on les hébergeait », raconte Doriane, comblée par la « dimension humaine » du chantier. Posé dans son salon, la nature en vision panoramique, le couple reconnaît que construire la bâtisse de ses rêves a réclaté « du temps et de l'énergie » mais que cela en valait largement la peine.

Pourquoi c'est important ?

En France, selon le rapport 2023 du Haut conseil pour le climat, les bâtiments sont responsables de 16 % des émissions de gaz à effet de serre. Et les choix faits à la construction ou à la rénovation y sont pour beaucoup tant ils ont un impact sur la façon de chauffer ou de refroidir son chez-soi. Des enjeux environnementaux qui ricochent aussi sur le pouvoir d'achat. En moyenne, la facture énergétique d'un ménage français s'élève à 1 500 € par an, selon le Ministère de la transition écologique. « Beaucoup d'isolants industriels (laine de verre, de roche, polystyrène) ne protègent, par exemple, que du froid, cela n'a aucun sens dans notre région », pointe Bruno Bazire. Architecte varois, le professionnel milite au sein de l'association Eco-bâtissons pour une meilleure manière d'habiter : responsable et adaptée à son coin.

Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

Garantie Verte AXA⁽¹⁾

**AXA finance jusqu'à 50 000 €⁽²⁾ supplémentaires
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> – Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50% du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10% du montant total du sinistre avec un plafond de 50 000 €. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.